2007-04237/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Éducation cinématographique des jeunes de niveau secondaire

La ministre Line Beauchamp annonce une subvention de 200 000 $ à l'Association des cinémas parallèles du Québec

Québec, le 3 février 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, annonce que le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 200 000 $ à l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) pour la mise en œuvre du projet l'ŒIL cinéma. Cette initiative, soutenue conjointement par le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation, vise à ce que des jeunes de niveau secondaire développent leur sens critique et leur capacité d'analyse relativement à l'image et au langage cinématographique. La Ministre a de plus indiqué qu'elle allouait cette somme pour la réalisation des objectifs éducatifs prévus dans le Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle, qui a été rendu public en septembre dernier.

« Je me réjouis de savoir qu'il y aura encore plus d'élèves qui verront et étudieront les oeuvres de cinéastes d'ici et d'ailleurs. L'école a la responsabilité de participer au développement culturel des jeunes. Il est donc de notre de devoir de lui fournir le soutien nécessaire », a déclaré Mme Beauchamp.

Pour poursuivre le projet l'ŒIL cinéma (Outil pour l'éducation à l'image et au langage cinématographique), l'ACPQ bénéficiera d'une subvention de 180 000 $ du ministère de la Culture et des Communications. Ce soutien financier est accordé en vertu du programme Rencontres culture-éducation, qui encourage les intervenants scolaires à recourir aux ressources culturelles de leur milieu, afin de compléter les enseignements qu'ils dispensent à l'école et de permettre aux jeunes d'enrichir leurs aptitudes et leurs compétences par l'entremise des arts et de la culture.

Grâce à la mesure de Soutien aux activités d'enseignement, le ministère de l'Éducation accorde pour sa part une aide financière de 20 000 $ à cet organisme. Il participera également à la réalisation du projet l'ŒIL cinéma en assumant les frais liés à la rédaction et à l'édition des cahiers d'accompagnement qui seront produits à l'intention des enseignants.

Rappelons que les enseignants qui adhèrent à l'ŒIL cinéma sont invités à intégrer trois films à leur enseignement durant l'année scolaire. Ainsi, ce projet met gratuitement à leur disposition des films libres de droits, du matériel d'accompagnement, des activités de formation et un cédérom donnant accès à des outils pratiques pour la réalisation d'un film. L'an dernier, près de 11 000 élèves de partout au Québec ont pu profiter des retombées de cette initiative en éducation cinématographique.

« Le cinéma et l'audiovisuel reflètent, avec une grande force d'évocation, l'identité

et la richesse culturelle des nations. Il importe donc que les actions internationales que nous menons pour promouvoir la diversité culturelle s'accompagnent, ici au Québec, d'efforts pour rehausser la culture cinématographique des jeunes et accroître leur esprit critique », a conclu la ministre Beauchamp.

Source :

Claude Rodrigue
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
(418) 380-2363, poste 7217

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007